



FORMULAIRE D'AUTO-INSPECTION DE L'ÉGLISE

Des questions sur la sécurité ou le contrôle des risques?
Contactez nos experts sur customercare@adventistrisk.org

ÉGLISE :

DATE :

INSPECTEUR :

POSTE :

REMARQUE : LA LISTE SUIVANTE DES POINTS DE VÉRIFICATION CONSTITUE UN FORMULAIRE D'IDENTIFICATION DES ÉLÉMENTS « DE BASE » ÉNONCÉS DANS LE GUIDE DE SÉCURITÉ ET D'AUTO-INSPECTION DE L'ÉGLISE. IL NE S'AGIT EN AUCUN CAS D'UNE LISTE DE CONTRÔLE EXHAUSTIVE DES RISQUES ENCOURUS PAR UNE ÉGLISE. — UN « NON » EN RÉPONSE AUX SUJETS SUIVANTS PEUT INDICER UN BESOIN DE MESURES SUPPLÉMENTAIRES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DE GESTION DES RISQUES.

▷ ADMINISTRATION

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION/RECOMMANDATIONS
1. L'église dispose d'un agent de sécurité.	OUI	NON	S.O.	
2. Un programme de prévention de la maltraitance à enfant est en place.	OUI	NON	S.O.	
3. La règle des six mois est imposée aux nouveaux bénévoles.	OUI	NON	S.O.	
4. Les antécédents criminels sont vérifiés pour les employés et les bénévoles.	OUI	NON	S.O.	
5. Il existe un comité de sécurité de l'église.	OUI	NON	S.O.	
6. Il existe des règles de sécurité écrites.	OUI	NON	S.O.	
7. Programme de formation des employés et des bénévoles sur la santé et à la sécurité.	OUI	NON	S.O.	
8. Programme d'entretien préventif des locaux de l'église.	OUI	NON	S.O.	
9. Réparation rapide des fuites et des détériorations.	OUI	NON	S.O.	
10. Il existe un plan d'urgence écrit pour l'église.	OUI	NON	S.O.	
11. Le personnel, les enseignants du sabbat, anciens, diacres et bénévoles connaissent leur rôle dans les situations d'urgence.	OUI	NON	S.O.	



▷ PROTECTION DE L'ÉGLISE

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION/RECOMMANDATIONS
1. Les systèmes d'arrosage (si installés) sont vérifiés tous les ans.	OUI	NON	S.O.	
2. Des extincteurs polyvalent sont installés tous les 23 m (75 pieds) dans tout le bâtiment.	OUI	NON	S.O.	
3. Inspection mensuelle de l'absence d'altération ou de dégradation des extincteurs.	OUI	NON	S.O.	
4. Révision deux fois par an des détecteurs de fumée et de chaleur.	OUI	NON	S.O.	
5. Avez-vous fait installer des systèmes d'alarme incendie ?	OUI	NON	S.O.	
6. Révision et entretien annuels des systèmes d'alarme incendie.	OUI	NON	S.O.	
7. Détecteurs de monoxyde de carbone câblés là où sont utilisés des systèmes utilisant des combustibles fossiles.	OUI	NON	S.O.	
8. Avez-vous une protection contre la foudre ?	OUI	NON	S.O.	
9. Avez-vous un système de sécurité ?	OUI	NON	S.O.	
10. Système d'incendie et de sécurité surveillé depuis un centre de télésurveillance.	OUI	NON	S.O.	
11. Éclairage périphérique en fonctionnement du crépuscule jusqu'à l'aube.	OUI	NON	S.O.	
12. Arbres et arbustes régulièrement taillés (prévention des délits).	OUI	NON	S.O.	
13. Tondeuses à gazon, carburants et autres produits inflammables rangés dans un entrepôt à l'écart des bâtiments.	OUI	NON	S.O.	
14. Tenue d'inventaires des clés ou cartes d'accès.	OUI	NON	S.O.	
15. Les clés portent la mention « Ne pas faire de double ».	OUI	NON	S.O.	
16. Liste écrite avec un inventaire photographique des contenus et des objets de valeur du bâtiment.	OUI	NON	S.O.	



▷ TERRAINS DE L'ÉGLISE

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION/RECOMMANDATIONS
1. L'aire de stationnement est exempte de nids de poule, de fissures, de décombres.	OUI	NON	S.O.	
2. Les trottoirs sont en bon état.	OUI	NON	S.O.	
3. La neige et la glace sont retirées avant les services.	OUI	NON	S.O.	
4. Les descentes pluviales ne déversent pas d'eau sur les allées piétonnières.	OUI	NON	S.O.	
5. Tous les escaliers ont des rampes.	OUI	NON	S.O.	
6. Les barreaux des garde-corps et balustrades sont espacés de moins de 4" (10 cm)	OUI	NON	S.O.	
7. Les rampes d'escalier sont solidement fixées.	OUI	NON	S.O.	
8. Des rampes d'accès pour personnes handicapées existent.	OUI	NON	S.O.	
9. Les côtés ouverts des escaliers et des paliers sont protégés par des garde-corps.	OUI	NON	S.O.	
10. Les rampes d'accès disposent de mains-courantes et de barres d'appui.	OUI	NON	S.O.	
11. Les aires de stationnement et les trottoirs sont bien éclairés.	OUI	NON	S.O.	
12. Les clôtures et portails sont en bon état.	OUI	NON	S.O.	
13. Les barrières à chaîne des voies d'accès sont munies de réflecteurs.	OUI	NON	S.O.	

▷ **ENTRÉE SANS DANGER (PRÉVENTION DES CHUTES)**

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION/RECOMMANDATIONS
1. Des paillasons antidérapants aux rebords amincis sont posés aux entrées.	OUI	NON	S.O.	
2. Aucun tapis froissé ou déchiré, aucun carrelage ou recouvrement de sol décollé ou endommagé	OUI	NON	S.O.	
3. Pas de câbles électriques ou de micros traînant sur le sol, dans les couloirs ou dans les embrasures de portes	OUI	NON	S.O.	
4. Utilisation de panneaux de sol mouillé, tout liquide répandu immédiatement épongé	OUI	NON	S.O.	
5. Les couloirs, escaliers, passages de sortie ne sont pas encombrés de caisses, chaises, instruments de musique, etc.	OUI	NON	S.O.	
6. Les escaliers intérieurs et déclivités sont pourvus de rampes.	OUI	NON	S.O.	
7. L'espace minimal entre les mains-courantes et les murs est de 3,8 cm (1,5 pouce)	OUI	NON	S.O.	
8. Les rampes sont bien fixées.	OUI	NON	S.O.	



▷ EN SÉCURITÉ DANS LE SANCTUAIRE

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION/RECOMMANDATIONS
1. Les couloirs sont dégagés de tous câbles, estrades, chaises, pianos, cierges et autres objets.	OUI	NON	S.O.	
2. Le plan des voies de sortie est affiché dans tout le bâtiment.	OUI	NON	S.O.	
3. Toutes les portes sont déverrouillées pendant les heures d'occupation.	OUI	NON	S.O.	
4. Les portes de sortie munies d'un dispositif antipanique (pas de chaîne ni de serrure ni de pêne dormant, etc.).	OUI	NON	S.O.	
5. Les portes de sortie sont en bon état et fonctionnent correctement.	OUI	NON	S.O.	
6. Les portes de sortie s'ouvrent vers l'extérieur.	OUI	NON	S.O.	
7. Les salles recevant 50 personnes ou plus, ou de plus de 300 m ² (1000 pieds carrés) disposent de deux portes de sortie.	OUI	NON	S.O.	
8. Pour les salles recevant 100 personnes ou plus, les portes de sortie sont munies d'un dispositif antipanique (salles recevant 50 personnes ou plus dans certaines juridictions).	OUI	NON	S.O.	
9. L'occupation maximale de la salle est affichée pour les zones de « rassemblement ».	OUI	NON	S.O.	
10. Les panneaux de sortie sont partout éclairés.	OUI	NON	S.O.	
11. L'éclairage d'urgence est installé et fonctionne.	OUI	NON	S.O.	
12. Les bancs et sièges sont bien fixés et en bon état.	OUI	NON	S.O.	
13. Les portes, couloirs et escaliers que l'on pourrait confondre avec des sorties sont signalés par un panneau « SANS ISSUE ».	OUI	NON	S.O.	
14. Les couloirs sans issue ne dépassent pas 6 m (20 pieds).	OUI	NON	S.O.	
15. L'éclairage est adéquat dans tout le bâtiment.	OUI	NON	S.O.	
16. Les papiers et décorations inflammables ne dépassent pas 20 % du revêtement des murs dans l'espace couvert des salles de classe.	OUI	NON	S.O.	
17. Panneaux vitrés en salles de classe et bureaux.	OUI	NON	S.O.	
18 Les portes de verre et miroirs portent des dessins ou des marques gravées pour prévenir les accidents.	OUI	NON	S.O.	

▷ **SALLE DES MAMANS/ SALLE DE REPOS**

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION/RECOMMANDATIONS
1. Les prises de courant placées à moins de 1,83 m (6 pieds) autour des lavabos sont munies d'un disjoncteur différentiel de fuite à la terre.	OUI	NON	S.O.	
2. Les prises de courant de la salle des mamans sont munies de cache-prise.	OUI	NON	S.O.	
3. Les tables à langer sont bien fixées et pourvues de rebords.	OUI	NON	S.O.	
4. La table à langer est munie de sangles de sécurité.	OUI	NON	S.O.	
5. Des panneaux d'instructions demandent aux parents d'utiliser les sangles de sécurité et de ne pas laisser l'enfant sans surveillance.	OUI	NON	S.O.	
6. Les berceaux sont en bon état et répondent aux normes réglementaires.	OUI	NON	S.O.	
7. Les liquides répandus sont immédiatement épongés.	OUI	NON	S.O.	
8. Aucun produit chimique dangereux n'est à portée de main dans la salle.	OUI	NON	S.O.	



▷ PISCINE BAPTISMALE

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION/RECOMMANDATIONS
1. Les microphones et équipements électriques ne sont pas à la portée des personnes présentes dans le baptistère.	OUI	NON	S.O.	
2. Antidérapant sur les marches et le fond de la piscine.	OUI	NON	S.O.	
3. Des mains-courantes sont fixées le long des marches.	OUI	NON	S.O.	
4. Un système de trop-plein est installé.	OUI	NON	S.O.	
5. Le processus de remplissage est surveillé afin d'éviter les débordements.	OUI	NON	S.O.	
6. La piscine est vidée immédiatement après utilisation.	OUI	NON	S.O.	
7. La chaudière est éteinte/révisée après le baptême.	OUI	NON	S.O.	



▷ SALLES DES MACHINES - PLACARDS D'ENTRETIEN

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION/RECOMMANDATIONS
1. Fermeture automatique des portes coupe-feu.	OUI	NON	S.O.	
2. Verrouillés en tout temps.	OUI	NON	S.O.	
3. Exempt de matériaux combustibles, de substances inflammables et de stockage général de l'église.	OUI	NON	S.O.	
4. Bonne maintenance de l'ensemble des installations.	OUI	NON	S.O.	
5. Les interrupteurs généraux, vannes d'arrêt et tuyauteries sont correctement étiquetés.	OUI	NON	S.O.	
6. Un extincteur d'incendie à usage général est disposé dans chaque salle.	OUI	NON	S.O.	
7. Les détecteurs de fumée et de chaleur sont reliés au système d'alarme incendie.	OUI	NON	S.O.	
8. Il n'y a pas de perforations et autres ouvertures dans les murs et les plafonds.	OUI	NON	S.O.	
9. Un disjoncteur différentiel de fuite de terre est installé pour les prises dans un rayon de 1,83 m (6 pieds) autour des lavabos.	OUI	NON	S.O.	
10. Un espace libre de 91 cm (3 pieds) est respecté devant les panneaux électriques.	OUI	NON	S.O.	
11. Tous les boîtiers de jonction et des équipements électriques ou mécaniques sont couverts.	OUI	NON	S.O.	
12. Les points de pincement ou de pression sont évités sur l'équipement.	OUI	NON	S.O.	
13. Les produits chimiques sont correctement étiquetés et stockés.	OUI	NON	S.O.	
14. Des fiches de données de sécurité (FDS) sont disponibles au bureau de l'église.	OUI	NON	S.O.	
15. Des équipements de protection individuelle (EPI) sont disponibles et portés selon les exigences de la tâche.	OUI	NON	S.O.	



▷ CUISINES ET SALLES ASSOCIATIVES

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION/RECOMMANDATIONS
1. Les sorties sont dégagées et dûment signalées.	OUI	NON	S.O.	
2. Le nombre maximal de personnes de la salle est affiché.	OUI	NON	S.O.	
3. Les filtres, conduits et hottes sont nettoyés régulièrement.	OUI	NON	S.O.	
4. Des détecteurs de chaleur sont installés.	OUI	NON	S.O.	
5. Un extincteur multi-usage ou de type « K » est présent dans la cuisine.	OUI	NON	S.O.	
6. Un système d'extinction d'incendie pour les conduits d'aspiration et la hotte est installé, là où l'utilisation en dicte le besoin.	OUI	NON	S.O.	
7. Les cuisinières dotées d'un système d'extinction d'incendie sont révisées deux fois par an.	OUI	NON	S.O.	
8. Les cuisines ne présentent pas d'accumulation de graisse.	OUI	NON	S.O.	
9. Les compresseurs, moteurs et serpentins de réfrigérateur sont propres.	OUI	NON	S.O.	
10. Les aliments en réfrigérateurs et congélateurs sont couverts et étiquetés.	OUI	NON	S.O.	
11. Les chambres froides de congélation ou de réfrigération sont munies de verrous de sécurité.	OUI	NON	S.O.	
12. Les sols sont propres et secs.	OUI	NON	S.O.	
13. Des serpillières et des panneaux avertisseurs sont disponibles.	OUI	NON	S.O.	
14. Les tables et les chaises sont en bon état.	OUI	NON	S.O.	
15. Les tables et les chaises sont rangées dans des racks et non pas empilées contre les murs.	OUI	NON	S.O.	
16. Un passage suffisant est maintenu entre les rangées de tables et de chaises pour faciliter l'évacuation de la salle.	OUI	NON	S.O.	



▷ **CONSTATATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

DESCRIPTION

RECOMMANDATIONS

▷ **AUTO-INSPECTION RÉALISÉE PAR :**
(Tous les participants doivent signer)

DATE (mois/jour/année):

DATE (mois/jour/année):

DATE (mois/jour/année):

▷ **RÉVISÉ PAR :**

DATE (mois/jour/année):

FONCTIONS :